



# DOSSIER FAMILLE COMPOSITION DU FOYER

## ● J'AI DÉJÀ UN DOSSIER FAMILLE

(l'un de mes enfants a déjà été inscrit en crèche, à l'école, à la cantine, au centre de loisirs de la Perrotière ou aux activités de l'École municipale des sports) :

- Je complète les formulaires *Enfant* et *Droit à l'image*.
- Je fournis les pièces justificatives nécessaires à l'enregistrement du dossier.

## ● JE N'AI PAS ENCORE DE DOSSIER FAMILLE (j'inscris mon enfant pour la première fois) :

- Je complète les formulaires *Foyer*, *Enfant* et *Droit à l'image*.
- Je fournis les pièces justificatives nécessaires à l'enregistrement du dossier.

## PIÈCES JUSTIFICATIVES

QUI VOUS SERONT DEMANDÉES (DOCUMENTS ORIGINAUX)

### LA PREMIÈRE FOIS QUE VOUS INSCRIVEZ VOS ENFANTS

#### POUR TOUS :

- 1 Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture d'eau, d'énergie ou de téléphone, quittance de loyer...).

Ce justificatif vous sera rendu après présentation.

- 2 Un justificatif de situation familiale (livret de famille parents-enfants ou acte de naissance avec filiation). En cas de séparation ou de divorce, l'extrait de jugement relatif à l'exercice de l'autorité parentale et des droits de garde.

Ce justificatif vous sera rendu après présentation.

#### POUR CHACUN DES ENFANTS :

- 3 Le carnet de vaccination ou un certificat médical de contre-indication si l'enfant n'est pas à jour de ses vaccins (pour toute 1<sup>ère</sup> inscription scolaire uniquement).

### EN COURS D'ANNÉE

#### EN CAS DE CHANGEMENT D'ADRESSE :

Se référer au point 1.

#### EN CAS DE CHANGEMENT DE SITUATION FAMILIALE (SÉPARATION, DIVORCE) :

Se référer au point 2.

### LES ANNÉES SUIVANTES

Vous devrez actualiser votre dossier uniquement dans les cas suivants :

- À l'entrée de votre enfant au CP si changement de situation ou demande de dérogation.
- Si vous souhaitez inscrire votre enfant à une nouvelle activité (restauration scolaire, ...).
- Si vous n'êtes pas affilié à la CAF de la Loire, le dernier avis d'imposition vous sera demandé chaque début d'année, sauf si vous êtes au tarif maximum.

Si la **situation de votre foyer change** (nouvel enfant, changement de situation professionnelle, changement coordonnées, modification des ressources...), pensez à actualiser votre dossier, soit :

- sur [famille@saint-etienne.fr](mailto:famille@saint-etienne.fr)
- par courrier adressé à l'Hôtel de Ville
- en mairie de proximité

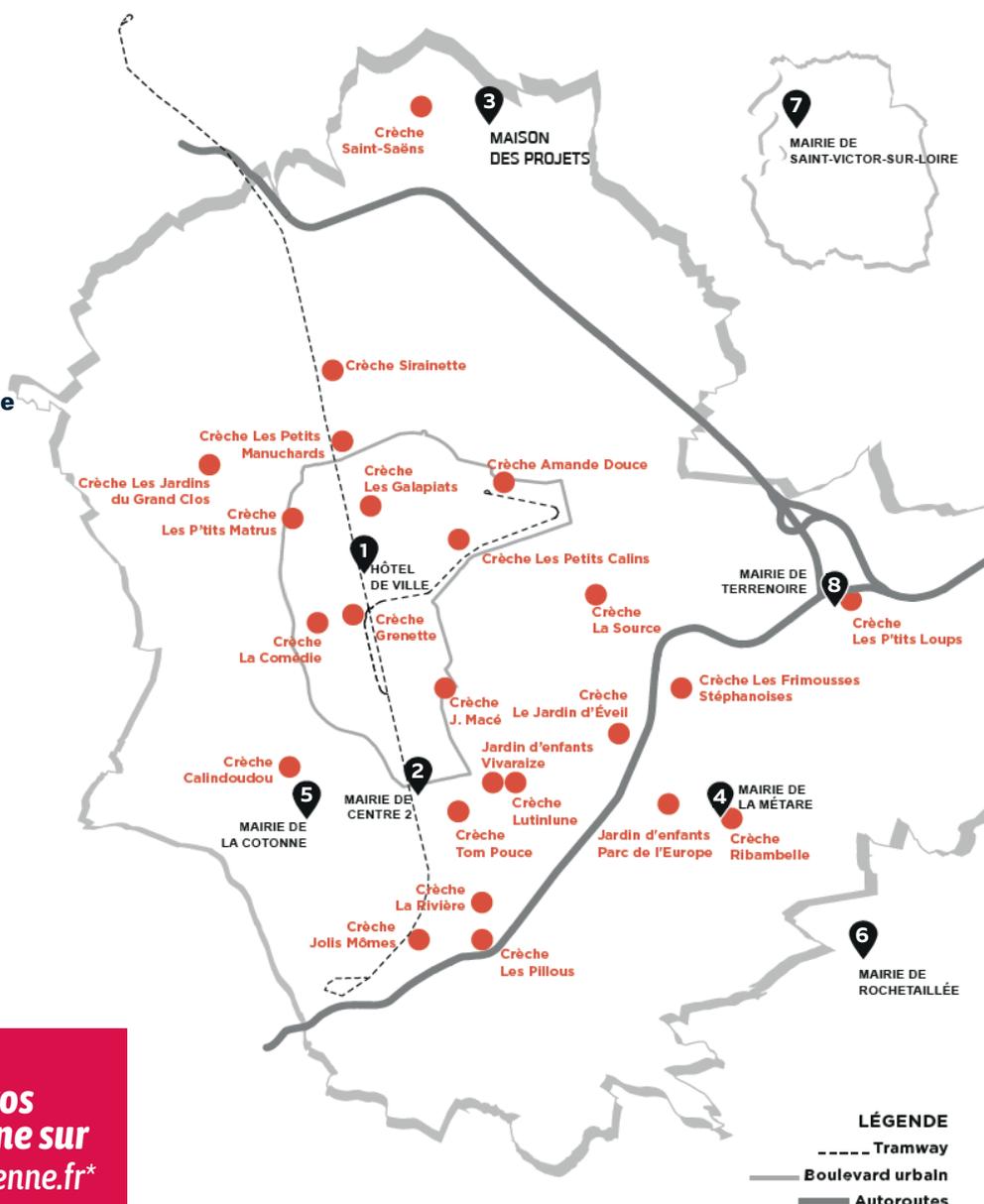
**SI AUCUN DE VOS ENFANTS N'EST INSCRIT PENDANT 3 ANNÉES CONSÉCUTIVES, VOTRE DOSSIER FAMILIAL SERA CLOS.**

### PIÈCES COMPLÉMENTAIRES EN FONCTION DES ACTIVITÉS RETENUES

Selon l'activité retenue, d'autres pièces ou attestations pourront vous être demandées par les structures qui effectuent ces inscriptions (crèches, écoles, centre de loisirs...).

# 8 MAIRIES DE PROXIMITÉ À VOTRE SERVICE

- 1 HÔTEL DE VILLE**  
Place de l'Hôtel-de-Ville
- 2 CENTRE 2**  
13, rue des Docteurs-Charcot
- 3 MONTREYNAUD**  
7, place Kosma
- 4 LA MÉTARE**  
94, bd Alexandre-de-Fraissinette
- 5 LA COTONNE**  
27, place Bobby-Sands
- 6 ROCHETAILLÉE**  
4, place du Château
- 7 SAINT-VICTOR-SUR-LOIRE**  
Le bourg
- 8 TERRENOIRE**  
Place Jean-et-Hippolyte-Vial



Horaires sur [saint-etienne.fr](http://saint-etienne.fr)



Inscrivez vos enfants en ligne sur [connect.saint-etienne.fr](http://connect.saint-etienne.fr)\*

## INSCRIPTIONS À LA CANTINE - MODALITÉS PRATIQUES ENCAISSEMENT PAR LE DÉLÉGATAIRE

Des permanences sont assurées dans certaines mairies aux dates et horaires suivants :

- **À l'Hôtel de Ville** : Lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h.  
Place de l'Hôtel-de-Ville
- **À la mairie de proximité de Centre 2** : mardi et vendredi de 9 h à 12 h  
Rue des Docteurs-Charcot

À noter qu'il n'y a pas de permanence durant les vacances scolaires.

Ville de Saint-Étienne  
Hôtel de ville - BP 503  
42007 Saint-Étienne

T 04 77 48 77 48  
[courriermairie@saint-etienne.fr](mailto:courriermairie@saint-etienne.fr)  
[saint-etienne.fr](http://saint-etienne.fr)

Conception / réalisation : Direction de la Communication et du Marketing territorial de la Ville de Saint-Étienne. Photo retouchée. Adobe stock. Achievé d'imprimer mars 2024. Ne pas jeter sur la voie publique.



**Saint-Étienne**  
Ville créative design